



COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITE

Affaire traitée par M. Philippe Schirato - Municipal

PREAVIS MUNICIPAL N° 55/2011-2016

concernant une demande de crédit couvrant les phases :

- **d'étude du projet définitif (SIA 32) et**
- **d'appels d'offres d'entreprises (SIA 33)**

**en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières
(CAD-bois) au centre du village de Founex**

.....

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

La Municipalité, soucieuse de contribuer à la réalisation de la politique énergétique fédérale, cantonale et communale, a entamé dès 2011 une série d'études en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à bois. Ce type d'installation doit permettre de répondre aux besoins en énergie des bâtiments communaux tout en permettant aux usagers proches de bénéficier également d'une alternative écologique au moment de renouveler leur chauffage à mazout.

Cette démarche s'est voulue prudente et progressive. En partant des besoins des bâtiments communaux, il s'agissait de déterminer en premier lieu, si les conditions potentielles de réalisation d'une telle installation étaient réunies avant de demander au Conseil un crédit de construction. Il était également nécessaire de sélectionner les mandataires capables de dimensionner le réseau et la chaufferie et de conduire les travaux de construction. Les préavis 12/2011-2016 et 36/2011-2016 ont permis de réaliser ces tâches préliminaires.

L'appel d'offres pour la sélection d'un pool de mandataires multidisciplinaires Génie Civil (GC) et Chauffage Ventilation installations Sanitaires et Electricité (CVSE) s'est déroulé avec un franc succès puisque les meilleurs bureaux de planification du marché ont répondu à l'appel d'offres. Les lauréats adjudicataires, les bureaux Amstein & Walthert (A+W) et GEOS ont su démontrer leur maîtrise de ce type de projet et c'est avec confiance que la Municipalité envisage de poursuivre les études définitives, les appels d'offres, la supervision des travaux et la mise en service des installations avec ces nouveaux mandataires.

2. Approvisionnement en bois-énergie et dimensionnement du projet

L'étude d'avant-projet a démontré l'intérêt de la population pour les énergies renouvelables et la création d'un chauffage à distance (CAD-Bois) sur le territoire de notre commune. La part des bâtiments intéressés à un raccordement à court et moyen terme atteint environ 80 % dans la zone de desserte du réseau de chauffage, autour du centre du village.

Le succès rencontré lors du sondage pour les demandes de raccordement détermine une taille de projet économiquement intéressante, mais également un besoin de fourniture bois-énergie qui excède les possibilités des partenaires actuels. La commune de Founex travaille en ce moment en partenariat avec l'association du couvert à plaquettes de Trélex (ACP).

L'étude POTAPRO (potentiel d'approvisionnement) cf. préavis 12/2011-2016, réalisée avec les ingénieurs forestiers régionaux, démontre qu'il serait possible d'augmenter la fourniture de bois-énergie pour le projet de Founex, moyennant une adaptation de la filière d'approvisionnement. Mais les incertitudes et le temps long de la mise sur pied de cette filière limiteront dans un premier temps l'étendue du réseau à construire et les possibilités de raccordement.

La Municipalité a par conséquent demandé aux mandataires en charge du projet de pouvoir développer une stratégie par étapes de développement. Ces étapes détermineront l'ampleur des installations et la stratégie de déploiement du réseau et son optimisation. Les mandataires devront par conséquent tenir compte de la capacité en ressource forestière disponible dans le temps, calculer le projet en conséquence et définir un développement par étapes.

3. Stratégie de développement par étapes envisagée avec les mandataires

Le début du mandat technique d'étude pour le projet définitif consistera à consolider les besoins en énergie et à déterminer une stratégie de développement de la centrale de chauffe et du réseau de distribution dans le temps.

Les concepts et les études préalables (bâtiment, géographie des lieux, développement du réseau) seront analysés et approfondis. L'élément central sera l'approfondissement de toutes les questions autour du bois : validation de l'infrastructure d'approvisionnement du bois déchiqueté et de la méthodologie de travail pour déterminer notamment le type de chaudière, de l'investissement de la Commune dans la création d'un stockage/séchage intermédiaire saisonnier, de la logistique d'approvisionnement pour définir le volume du silo de la chaufferie et donc la fréquence des livraisons.

Une table ronde est d'ores et déjà organisée à la mi-septembre avec la filière bois du canton, laquelle permettra d'éclaircir la majeure partie de ces questions. Au niveau technique de la combustion, la garantie du traitement optimal des fumées afin de limiter les odeurs et le panache de fumée restera à étudier. Il en va de même pour l'acheminement des cendres et de la poussière fine, captées dans le filtre de la cheminée.

En parallèle à ces études approfondies autour du bois, les enjeux des autres moyens de production proposés dans le cadre de l'étude préalable comme la PAC (Pompe à Chaleur), le solaire ainsi que le mazout seront étudiés. Au niveau de la PAC, les exigences et contraintes de l'ORRChim, en vigueur depuis décembre 2013 sur les fluides frigorigènes naturels, resteront également à étudier.

Des simulations dynamiques et des études de variantes permettront d'étudier différents scénarios et de vérifier la pertinence énergétique de la production, ainsi que de déterminer le coût d'énergie et de l'investissement afin de consolider les coûts de l'opération et de démarrer par la suite une stratégie commerciale.

A l'issue de la première phase de cette approche globale du projet, suivra la préparation de la mise à l'enquête d'une première étape de réalisation. Au vu de l'importance du projet, ce découpage permettra une évolution successive de la centrale en phase avec le déploiement du réseau à distance. Ce déploiement se focalisera, pour la première étape, sur le raccordement de l'école. La création de la centrale de chauffe et le raccordement de l'école pourraient ainsi être réalisés d'ici fin 2015.

Pendant les phases de réalisation, qu'il est prévu de démarrer au mois de mai 2015, les études pour les étapes suivantes du développement du réseau pourront reprendre. Elles consisteront à concrétiser le déploiement du réseau de chaleur et l'extension de la production de chaleur. Cette évolution dépendra fortement de la demande des privés en ce qui concerne les raccordements.

A cet effet une politique de prospection de clientèle devra être engagée par la Commune, sur la base des coûts consolidés des investissements à réaliser et du prix de vente de l'énergie. Pour ce qui est des bâtiments de la Commune, une grande partie des immeubles communaux pourra être raccordée lors de la réalisation de cette future étape.

Vous trouverez en annexe, une présentation pour une ébauche de stratégie de déploiement dans le temps ainsi que le planning détaillé prévu pour l'étape 1.

4. Devis général et coûts estimatifs du projet

A ce stade, la réalisation du projet nécessite de calculer et dimensionner le projet définitif, procéder aux appels d'offres auprès des entreprises qui exécuteront les travaux, assurer les contrats énergétiques, assurer l'approvisionnement en bois-énergie, mettre en service et stabiliser le réseau de chaleur.

Le montant lié au projet et à l'exécution des travaux avait été estimé, par le bureau RWB en charge des études préliminaires, à quelques CHF 7'000'000.00 pour les travaux et honoraires d'études et de construction du projet dans son extension maximale. Les nouveaux mandataires en charge de la réalisation, les bureaux A+W et GEOS ont confirmé la plausibilité de ce prix.

Dans le cadre d'un devis général, il y a lieu d'ajouter à ces coûts les prestations complémentaires qui ne sont pas réalisées par les bureaux d'études. Ces prestations permettent d'assurer la réalisation du projet sur des bases maîtrisées. Il s'agit des prestations d'architecte pour procédure de mise à l'enquête publique, de la mise sur pied et l'animation de tables rondes de la filière bois-énergie et des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les tables rondes sont rendues nécessaires pour déterminer rapidement les disponibilités en bois-énergie avec lesquelles les mandataires du projet devront compter. L'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui comprend un volet de commercialisation, garanti les risques du projet et le conseil indépendant nécessaire auprès du municipal en charge. L'ensemble des prestations complémentaires est de l'ordre de CHF 100'000.00

La dépense envisagée en devis général pour la réalisation complète du projet est par conséquent de quelques CHF 7'100'000.00. Le tableau ci-dessous en donne le récapitulatif.

Devis général du projet estimé au 29 août 2014	Montants	
1. Bâtiment	CHF	900'000.00
2. Centrale à production de chaleur	CHF	1'902'000.00
3. Réseau CAD	CHF	2'272'000.00
4. Toiture solaire	CHF	305'000.00
5. Sous-stations et branchements	CHF	650'000.00
6. Divers & imprévus	CHF	180'000.00
7. Honoraires SIA 103 (GC) et SIA 108 (CVSE)	CHF	789'000.00
8. Tables rondes de la filière bois-énergie	CHF	8'000.00
9. Démarches commerciales et contrats de raccordement	CHF	10'000.00
10. Assistance à Maîtrise d'ouvrage	CHF	80'000.00
11. Prestations d'architectes pour mise à l'enquête publique	CHF	4'000.00
TOTAL TTC :	CHF	7'100'000.00

5. Demande de crédit partiel en vue de la réalisation des phases de projet définitif (SIA 32), autorisation de construire (SIA 33) et appels d'offres d'entreprises (SIA 41).

Les inconnues quant à l'approvisionnement en bois énergie du projet, citées préalablement, ne permettent pas aujourd'hui de déterminer la taille et l'étendue que prendra le projet qui sera mis à l'enquête. Des études détaillées doivent être menées pour définir le projet optimal en fonction de la ressource bois disponible.

Au regard de ces inconnues, il apparaît judicieux de demander au Conseil un crédit partiel qui permet aux mandataires d'étudier le projet définitif jusqu'à soumissions rentrées. Une fois ces informations connues, la demande de crédit de réalisation de la première étape pourra être formulée avec certitude.

Le montant du crédit partiel demandé est de **CHF 380'000.00**. Il se décompose comme suit :

Estimatif pour la demande de crédit partiel	Montants	
1. Honoraires CVSE pour les phases SIA 32/33/41 jusqu'à soumissions rentrées, autorisation et crédit d'ouvrage (tranche ferme de l'adjudication)	CHF	242'500.00
2. Honoraires GC pour les phases SIA 32/33/41 jusqu'à soumissions rentrées, autorisation et crédit d'ouvrage (tranche ferme de l'adjudication)	CHF	91'500.00
3. Prestations d'architectes pour mise à l'enquête publique	CHF	4'000.00
4. Tables rondes de la filière bois-énergie	CHF	8'000.00
5. Démarches commerciales et contrats de raccordement	CHF	10'000.00
6. Assistance à Maîtrise d'ouvrage (partiel jusqu'à la fin des études de projet)	CHF	18'000.00
7. Divers & imprévus	CHF	6'000.00
TOTAL TTC :	CHF	380'000.00

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Founex

- Vu** le préavis municipal no **55/2011-2016**, concernant un crédit d'étude de projet d'un montant de CHF 380'000.00 en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex.
- Oùï** le rapport de la commission des finances en charge de l'étude du préavis
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'autoriser** la Municipalité à accorder les prestations aux mandataires concernés pour les études du projet
- De lui octroyer** à cet effet un crédit de CHF 380'000.00 TTC
- De financer** ce montant par la trésorerie courante
- D'amortir** cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve pour constructions futures N° 9282.003.

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} septembre 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluè

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le municipal responsable :

Philippe Schirato

Annexe : ment.

Rapport de la Commission de l'Énergie concernant le préavis municipal No 55/2011 – 2016 concernant une demande de crédit couvrant les phases d'étude du projet définitif (SIA 32) et les appels d'offres d'entreprises (SIA 33) en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de l'énergie s'est réunie le lundi 1 septembre à la maison de commune à la demande de la Municipalité. Monsieur Philippe Schirato nous a présenté, avec la présence de Messieurs Barnet et Cassan, représentant les entreprises ayant remporté l'adjudication, le préavis concernant la réalisation d'un chauffage à distance. Après les diverses questions et suite aux réponses obtenues, nous avons pu en débattre et rédiger le présent rapport.

Introduction

La Municipalité soucieuse de contribuer à la réalisation de la politique énergétique fédérale, cantonale et communale, a entamé dès 2011, une série d'études en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à bois. Ce type d'installation doit permettre de répondre aux besoins d'énergie des bâtiments communaux tout en permettant aux usagers proches de bénéficier également d'une alternative écologique au moment de renouveler leur chauffage à mazout.

Cette démarche s'est voulue prudente et progressive. En partant des besoins des bâtiments communaux, il s'agissait de déterminer en premier lieu, si les conditions potentielles de réalisation d'une telle installation étaient réunies avant de demander au Conseil communal un crédit de construction. Il était également nécessaire de sélectionner les mandataires capables de dimensionner le réseau, la chaufferie et conduire les travaux de construction. Les préavis 12/2011-2016 et 36/2011-2016 ont permis de réaliser ces tâches préliminaires.

L'appel d'offre pour la sélection d'un pool de mandataires multidisciplinaires, Génie Civil (GC) et Chauffage Ventilation installations Sanitaires et Electricité (CVSE) a rencontré un franc succès puisque les meilleurs bureaux de planification du marché ont répondu à l'appel d'offre. Les lauréats adjudicataires, les bureaux Amstein & Walhert (A+W) et GEOS ont su démontrer leur maîtrise de ce type de projet et c'est avec confiance que la Municipalité envisage de poursuivre les études définitives, les appels d'offres, la supervision des travaux et la mise en service des installations avec ces nouveaux mandataires.

Approvisionnement

La Commission soutient la municipalité dans sa volonté de développer ce projet de chauffage dans la commune de Founex. Ce projet se situe de plus en droite ligne de la ligne politique validée par ce conseil lors de l'adoption du programme de la cité de l'énergie.

La réalisation de chauffage permet d'exploiter une source d'énergie renouvelable qu'est le bois. Opter pour ce type d'énergie offre une plus grande maîtrise de la filière énergétique de la part de la commune de Founex. En effet l'approvisionnement en mazout reste soumis aux aléas de la politique internationale qui peuvent provoquer une grande volatilité des prix. L'approvisionnement en bois se réalisant sur le marché local, la commune peut mieux contrôler les prix de son énergie. Ceci ne peut être possible cependant que par l'obtention dès à présent de contrats de fournitures de bois à des prix fixes et convenus sur le moyen terme.

Cependant la Commission souligne que la question de la quantité de bois disponible est une donnée cruciale pour dimensionner au mieux ce projet. Cependant la commission, lors de questions posées aux représentants des entreprises chargées du chauffage à distance a appris qu'une table ronde sera organisée entre tous les acteurs de la filière et la municipalité pour mieux connaître la quantité de bois à disposition pour la commune de Founex.

Bâtiment communaux

La commune de Founex a construit une extension de l'école primaire aux normes Minergie. Pour conserver cette appellation la commune se doit de fournir un chauffage qui a une source d'approvisionnement en énergie durable.

La salle de spectacle doit également procéder au remplacement de sa chaudière actuelle qui arrive à la fin de sa durée d'exploitation. Le projet de chauffage à distance avec des plaquettes forestières répond favorablement ces problèmes.

Projet définitif

La demande de crédit permettra de répondre à plusieurs interrogations quant au dimensionnement de la chaudière et aux parcours définitif des conduites amenant la chaleur aux bâtiments.

Ce projet définitif devrait aux yeux de la commission prévoir une solution qui s'affranchisse totalement du mazout et ne pas concéder une installation de secours ou de remplacement temporaire au mazout pour les périodes de maintenance. Avoir une installation mixte reviendrait à devoir subir les contraintes législatives, fiscales toujours grandissantes qui grèvent les installations au mazout. Les installations avec chaudières au bois n'étant pas à l'abri de ces aléas (contrôle des fumées par exemple) il serait très préjudiciable de subir les contraintes de deux sources d'énergies.

Le projet définitif devra pour être présenté au conseil communal, contenir un volet économique précis sur les investissements, les coûts d'exploitation, les coûts facturés aux candidats au raccordement (bâtiments communaux et bâtiments privés) afin de pouvoir s'assurer de l'attrait du chauffage à distance au bois pour une durée correspondant à l'amortissement de l'ensemble de l'infrastructure mise en place.

Conclusion

En conclusion, la Commission de l'Energie vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le préavis municipal No 55/ 2011 – 2016 concernant le programme de politique énergétique et climatique de la Commune de Founex en prenant les décisions suivantes :

Vu le préavis municipal No 55/2011—2016 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 380'000.00 couvrant les phases d'études du projet définitif (SIA32) et des appels d'offres d'entreprises (SIA33) en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex.

ouï le rapport de la commission de la commission des finances en charge de l'étude du préavis

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide que Le Conseil communal :

Autorise la Municipalité à accorder les prestations aux mandataires concernés pour les études du projet

De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 380'000.00 TTC

De financer ce montant par la trésorerie courante

D'amortir cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve pour constructions futures N° 9282.003.

Ainsi fait à Founex, le 16 septembre 2014.

Les membres de la Commission :

Bernard Cintas

Christian Dutruy

Hervé Mange

Thomas Morisod

Antoine Perregaux

Rapport de la Commission des finances relatif au préavis municipal N° 55/2011-2016 concernant une demande de crédit d'étude de projet d'un montant de CHF 380'000.- en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-bois) au centre du village de Founex

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'initiative de la Municipalité, les membres de la Commission des finances se sont réunis le 1^{er} septembre dernier afin d'examiner le préavis susmentionné. Étaient présents à cette séance : Monsieur Philippe Schirato, Municipal ainsi que les représentants d'A+W et de GEOS. La commission de l'énergie était également présente. Les explications fournies par Monsieur Schirato et les réponses apportées à nos questions par les deux bureaux spécialisés nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

PREAMBULE

En raison de la vétusté de l'installation de chauffage de la salle de spectacles et des bâtiments aux alentours, le Service cantonal de lutte contre les nuisances a exigé en 2009 que la Commune procède à son remplacement au 30 juin 2015. Depuis 2011, la Municipalité a entamé une série d'études, prudentes et progressives, en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à bois.

Ces tâches préliminaires ont déjà pu être réalisées après l'approbation par le Conseil des préavis 12/2011-2016 d'un montant de CHF 64'800.- et No 36/2011-2016 d'un montant de CHF 170'000.-.

La commission des finances est sensible au modèle du saucissonnage des coûts et salue avec ce projet la transparence du budget qui reste très complexe, vues les incertitudes d'un tel projet.

ETENDUE DU PROJET

Le résultat de l'étude d'avant-projet par le bureau RWB avait estimé que le coût de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières était de l'ordre de CHF 7'000'000.- couvrant l'ensemble des 5 zones villageoises. Les bureaux A+W et GEOS, nouveaux mandataires en charge de la réalisation, ont à nouveau confirmé la plausibilité de ce coût global.

Cependant, il est important et nécessaire que la réalisation d'un tel projet soit dimensionnée définitivement. C'est la raison pour laquelle des tables rondes seront organisées. Il s'agit de l'Association intercommunale en présence des vendeurs de bois qui prendront des décisions comme par exemple le choix définitif pour du bois vert ou humide. Les engagements sur les fournitures se feront sur un long terme mais le prix de vente au client sera renégocié chaque année.

Afin de déterminer rapidement les disponibilités en bois-énergie et pour pouvoir couvrir les risques du projet, les prestations complémentaires que les bureaux d'études ne réalisent pas, telles que les tables rondes, des coûts de l'ordre de CHF 100'000.- doivent être ajoutés pour réaliser ce projet sur des bases maîtrisées.

Le devis général mis à jour daté du 29 août 2014 pour la réalisation complète du projet couvrant les 5 zones villageoises se récapitule comme suit :

Objet	Investissements [CHF]
1. Bâtiment de la centrale	900'000
2. Centrale de production de chaleur (choix des chaudières)	1'902'000
3. Réseau de chauffage à distance (CAD)	2'272'000
4. Toiture solaire, onduleurs et installation	305'000
5. Sous-stations et branchements	650'000
6. Divers & imprévus	180'000
7. Honoraires : SIA 103 (Génie civile) et SIA 108 (Chauffage Ventilation installations Sanitaires et Électricité)	789'000
8. Tables rondes de la filière bois-énergie (le 30.10.14) zone 1 à 5	8'000
9. Démarches commerciales et contrats de raccordement	10'000
10. Assistance et Maîtrise d'ouvrage	80'000
11. Prestations d'architectes pour mise à l'enquête publique	4'000
TOTAL INVESTISSEMENT HT	7'100'000

L'importance de définir le projet dans sa totalité, selon la ressource en bois disponible, est primordiale. À ce jour, la zone 1 est seule garantie de recevoir un approvisionnement optimal en bois. Cette garantie reste encore inconnue quant au stock en bois-énergie nécessaire pour les zones 2 à 5.

Afin de soumettre le projet à l'enquête, les mandataires à qui la Municipalité confie cette tâche, doivent au préalable déterminer l'étendue du projet et ainsi formuler un projet en adéquation avec les ressources en bois-énergie pour l'ensemble des 5 zones.

Les Honoraires prévus pour les phases 1 et 2 indiqués ci-dessous sont du domaine de l'électricité, du sanitaire, du bâtiment, du réseau GEOS avec appel d'offres jusqu'à l'exécution.

La commission des finances soulève que le risque en CHF sera réellement connu et exposé au terme de l'étude finale. Cependant, la demande du crédit partiel qui se décompose comme ci-après est primordiale pour la poursuite du projet. Un oui au préavis 55/2011-2016 serait un signal fort au démarrage du projet, et il serait alors difficile de revenir en arrière en impliquant intrinsèquement les CHF 7'100'000.-. Les conséquences d'un non pourraient être l'abandon du statut minergie de l'école primaire de Founex.

Les phases 1 et 2 du projet comprennent :

- Les SIA 103 (GC) : Génie civil
- Les SIA 108 (CVSE) : Chauffage Ventilation installations Sanitaires et Électricité

Les SIA 103 et 108 incluent les numéros suivant :

- 32 : avant-projet
- 33 : demande d'autorisation
- 41 : appel d'offre
- 51 : établissement plan d'exécution
- 52 : exécution des travaux
- 53 : décompte final

DEMANDE DE CREDIT PARTIEL

Objets	Montants [CHF]	Remarques
1) Honoraires CVSE pour les phases SIA 32/33/41 jusqu'à soumissions rentrées, autorisation et crédit d'ouvrage (tranche ferme de l'adjudication)	242'500.00	
2) Honoraires GC pour les phases SIA 32/33/41 jusqu'à soumissions rentrées, autorisation et crédit d'ouvrage (tranche ferme de l'adjudication)	91'500.00	CHF 334'000.- s/CHF 789'000.-
3) Prestations d'architectes pour mise à l'enquête publique	4'000.00	
4) Tables rondes de la filière bois-énergie prévues le 30.10 (zone 1-5)	8'000.00	
5) Démarches commerciales et contrats de raccordement	10'000.00	
6) Assistance à Maîtrise d'ouvrage -partiel jusqu'à la fin des études de projet	18'000.00	Montant partiel s/CHF 80'000.-
7) Divers et imprévus	6'000.00	
TOTAL TTC	380'000.00	

CONCLUSION

La Commission des finances rappelle que le préavis n° 55/2011-2016 fait l'objet d'un rapport séparé, préparé par la Commission de l'énergie.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter le préavis municipal No 55/2011-2016 et donc :

D'autoriser la Municipalité à accorder les prestations aux mandataires concernés pour les études du projet
De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 380'000.- TTC
De financer ce montant par la trésorerie courante
D'amortir cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve pour constructions futures
No 9282.003

Ainsi fait à Founex, le 8 septembre 2014.

Les membres de la Commission des Finances:

Claude Briffod

Josephina Rijke

Laurent Kilchherr

Denis Lehoux

Simon Vaucher